



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

culte musulman

Question au Gouvernement n° 4502

Texte de la question

INSTANCE DE DIALOGUE AVEC L'ISLAM DE FRANCE

M. le président. La parole est à M. Jean-Luc Laurent, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Jean-Luc Laurent. Monsieur le ministre de l'intérieur, la place Beauvau a accueilli lundi dernier une réunion très importante, la troisième réunion de l'instance de dialogue avec l'islam de France. Quelques jours auparavant, s'était tenue la première réunion de la Fondation pour l'islam de France présidée par Jean-Pierre Chevènement.

Dans un contexte difficile, il s'agit de bâtir non pas un islam républicain, ça n'aurait aucun sens, mais un islam français, par des Français, pour des Français.

Pour cela, les musulmans doivent s'organiser dans une association culturelle et à côté du Conseil français du culte musulman – CFCM –, vous avez installé cette fondation culturelle d'utilité publique.

La République, nous le savons, doit relever ce défi, dans le cadre de la loi de 1905, sans la suspendre ni la contourner.

La République a fait le choix du volontarisme pour favoriser l'organisation d'un islam affranchi de l'étranger, débureaucratisé pour être en phase avec les musulmans réels, bien évidemment en accord avec les lois communes mais aussi avec les principes républicains et le projet émancipateur qui est le moteur de notre histoire commune.

Cet islam français, monsieur le ministre, doit être libéré de pays étrangers qui alimentent trop souvent le clientélisme et au pire le radicalisme. Il ne doit plus être une identité collective de repli mais un facteur important d'intégration.

Un islam français, c'est aussi un islam adulte, libéré des schémas post-coloniaux. Cet islam français, des millions de musulmans l'attendent, mais aussi des milliers de maires qu'on a laissés en première ligne gérer le dossier des lieux de culte, des cimetières, des imams...

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bruno Le Roux, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, je vous remercie d'avoir dès le début de votre question salué l'engagement que je souhaite souligner de M. le ministre Jean-Pierre Chevènement qui a accepté de présider la Fondation pour l'islam de France quelques jours avant la réunion de la troisième instance de dialogue avec l'islam de France qui s'est tenue le lundi 10 décembre.

M. Claude Goasguen. Ça n'existe pas, « l'islam de France » !

M. Bruno Le Roux, ministre. Dix-huit mois de concertation avec toutes les forces vives de l'islam de France et les représentants organisés au sein du CFCM.

Dix-huit mois de réflexion sur l'organisation qui va devoir, dans notre République, reposer sur trois pieds. D'abord, le CFCM, qui restera l'instance représentative.

Ensuite, la Fondation pour l'islam de France dont les projets sont déjà très nombreux. Je salue les premiers donateurs qui ont permis le lancement et la reconnaissance d'utilité publique de cette fondation : le groupe Aéroport de Paris, la SNCF et le groupe SNI. Même s'il va falloir chercher d'autres partenaires, ils sont les premiers à avoir rendu possible le lancement de projets défendus par Jean-Pierre Chevènement et le conseil d'administration.

Enfin, il y aura une association culturelle et je souhaite regarder comment nous pouvons, avec les outils juridiques qui sont ceux de l'État et dans le respect scrupuleux des principes posés dans la loi de 1905 et de la laïcité, aider à la mise en place de cette association qui devra assurer la transparence et le financement du culte musulman. Elle aura notamment à aller plus loin sur la formation des imams, dont nous avons longuement discuté lors de la réunion du 12 décembre, tant le niveau de qualité et le niveau d'information sur le fonctionnement laïc de notre République doivent être améliorés.

Beaucoup de chantiers lancés il y a dix-huit mois doivent aboutir le plus rapidement possible.
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Laurent](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4502

Rubrique : Cultes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 décembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 décembre 2016](#)